



Neptune Energy Un nouveau trou noir de l'État et d'ENGIE dans la gestion de leurs intérêts stratégiques

En 2018, ENGIE vendait son activité d'Exploration-Production à Neptune Energy, une coquille vide portée par les grands fonds d'investissement CIC (China Investment Corp.), Carlyle, et CVC Capital Partners, respectivement actionnaires à 49%, 25% et 25%.

Sous couvert d'ambition de se libérer des énergies fossiles, le groupe ENGIE a cherché à améliorer sa trésorerie en vendant pour 3,2 milliards d'euros une activité qui en vaut 8 aujourd'hui. Pourquoi une telle erreur financière ?

Pourquoi un prix si bas ?

Pourquoi la PDG de la filiale à l'époque, Mme Moraeus, a-t-elle reçue la Légion d'Honneur française pour cette cession bradée ?

Une affaire financière désastreuse pour ENGIE

En 10 mois, Neptune Energy a **généralisé 2,25 milliards d'euros de chiffres d'affaire** (réf. rapport annuel 2018). Les résultats sont si exceptionnels selon la Direction du Groupe que 380 millions de dollars de dividendes ont été distribués aux actionnaires fin 2018, et qu'un autofinancement de 1 milliard de dollars a été dégagé. Avec une année 2019 qui devrait être aussi fructueuse, Neptune Energy attire banques et investisseurs et prévoit ainsi sa mise en bourse dès 2020.

Après le pillage, une fermeture et un plan de licenciement

Quinze mois après son achat, Neptune Energy révèle **son vrai visage de prédateur** en décidant, après avoir pillé les activités et les données stratégiques, de fermer définitivement l'ancien centre névralgique de l'entreprise et licencier brutalement tous ses salariés. Un PSE est en cours...et aboutira au licenciement d'une centaine d'ingénieurs et cadres spécialistes du sous-sol.

Une mauvaise foi caractérisée de Neptune Energy

Neptune Energy vient d'être **condamnée de manière définitive par la Cour de cassation le 10 juillet 2019** pour non-respect des dispositions du code du travail concernant les prérogatives des instances représentatives du personnel, preuve que cette société ne pense qu'à violer le droit français.

La perte de données stratégiques pour la France

Avec la fermeture de l'entreprise en France, 25 années de données du sous-sol acquises par Gaz de France, GDF SUEZ puis ENGIE vont être transférées hors de France, sans information préalable de l'État qui y est opposé mais ne réagit toujours pas. Et c'est sans compter la perte de savoir-faire, d'expertises sous-sol et de capacités de R&D.

Les organisations syndicales de Neptune Energy interpellent donc l'État et lui demandent d'intervenir pour préserver non seulement les intérêts de la France mais aussi de faire suspendre le PSE de Neptune Energy qui est loin de respecter les obligations du droit français. Après le désastre politique, économique et industriel de la vente d'Alstom à GE, l'État souhaite-t-il continuer à laisser les fleurons industriels se faire piller ?

Contacts presse

CGT :

Lena DAUPHIN, Déléguée Syndicale Neptune Energy
06 33 12 13 18
Eric BUTTAZZONI, Coordinateur Groupe ENGIE
06 21 53 77 44

CFE-CGC :

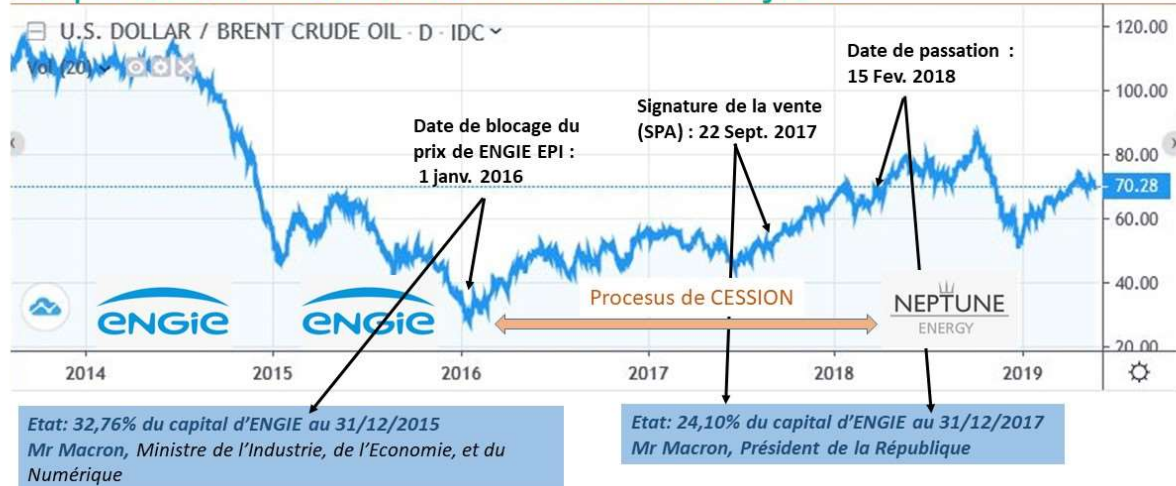
Hamid AIT GHEZALA, Coordinateur Groupe ENGIE
06 62 99 79 25

CFDT :

Djamel KHODRI, Délégué Syndical Neptune Energy*
07 89 37 54 98

Sébastien MICHEL, Coordinateur Groupe ENGIE
07 78 69 70 45

La perte d'un fleuron de l'industrie française



Courbe du prix du cours de baril de Brent entre 2014 et 2019, Mr Macron était à Bercy lorsque la vente de ENGIE EPI a été validée, et était à la présidence lorsque la cession à Neptune Energy a été effective.

Le 16 Juillet 2019